

LA SITUATION A L'ELECTRICITE ET AU GAZ DE FRANCE

Si l'on en croit « l'Humanité » de ces premiers jours de 1958 — ainsi que la presse syndicale — 1957 aurait été une année de grands succès pour la classe ouvrière, et de citer complaisamment parmi les victoires obtenues, celle des gaziers-électriciens.

S'il est incontestable que l'année écoulée a connu de grandes batailles ouvrières (fonction publique, métallurgie, etc...), la modestie serait de mise quant aux « brillants succès » remportés. Il n'est qu'à se rappeler l'issue lamentable de la grande bataille de Nantes-Saint-Nazaire et, plus près de nous, la répression de plus en plus généralisée qui s'abat sur les militants ouvriers.

Il n'en reste pas moins que dans certains secteurs — dont celui qui nous occupe dans cet article — des concessions assez spectaculaires (au premier abord) ont été faites, et les organisations syndicales n'ont pas manqué de « crier victoire ». Par contre, on a pu remarquer le peu de précisions et même la discrétion dans les informations de « l'Huma ». Il a fallu un certain temps pour s'y retrouver. C'est ainsi que les *nouveaux barèmes d'appointement* n'ont pas connu une large publicité, y compris à l'E.D.F. même, où seuls les militants responsables en avaient la communication intégrale. Il est vrai que l'on y peut déchiffrer des appointements dépassant 250.000 francs... ce qui risquait fort de hérisser les « moins de quarante mille », qui représentent une fraction importante du personnel!

Mais, voyons concrètement ce que rapportent les nouvelles dispositions appliquées au petit personnel gazier-électricien, à la suite de la grève unanime du 16 octobre:

— Paiement à chaque agent, courant décembre d'un versement complémentaire aux acomptes précédents, de l'ordre moyen de 53 % du salaire mensuel (ne pouvant être inférieur à 38 % de ce salaire, ni à 15.000 fr.).

— Fixation du salaire de base mensuel à 22.000 francs (au lieu de 18.319 fr. au 1-7-56) et salaire minimum de 32.000 fr., ces taux ayant été déterminés en concordance avec les conditions économiques de juin 1957.

— Application au 1^{er} janvier d'une première étape, dégressive suivant les échelons, de 80 à 40 % de l'augmentation prévue; la discussion restant à poursuivre pour déterminer la date de paiement du solde — c'est-à-dire l'application intégrale des 22.000 de base et 32.000 mini, et d'autres revendications telles que relèvement des coefficients ouvriers, relèvement des points d'embauchage des ingénieurs, et cadres, etc...

Pour prendre quelques exemples précis:

— Le salaire d'un employé qualifié qui était de 36.272 francs en janvier 1957, passe à 40.766 francs au 1^{er} janvier 1958, celui d'une sténo-dactylo de 37.972 fr. à 42.110 fr., d'un employé principal de 41.218 fr. à 45.287 fr., d'un chef de groupe mécanographique de 48.800 fr. à 53.333 francs (étant entendu qu'il s'agit pour tous ces cas d'employés ayant une ancienneté de 10 à 15 ans, donc très qualifiés professionnellement).

L'augmentation se chiffre donc — sur un an — de 4 à 4.500 francs par mois.

On voit à cette simple énumération que les salaires de ces employés sont encore en-dessous de ceux payés couramment dans le privé — retard officiellement constaté du reste — et l'on devine que les gaziers-électriciens estiment qu'ils sont encore « loin du compte ».

Ceci est d'autant plus vrai que les salaires de base de 22.000 fr. et minimum de 32.000 fr., ont été établis, compte tenu de la situation économique au 30 juin 1957 et que, depuis, la détérioration du pouvoir d'achat n'a fait que s'accroître, du fait des hausses successives. C'est d'ailleurs un aspect de la question qui semble n'avoir pas échappé à la C.G.T. qui met l'accent sur la nécessité qu'il y a « à ne pas laisser nos traitements prendre de nouveaux retards, le coût de la vie ayant considérablement monté depuis le mois de juin dernier ».

Dans « Le Peuple », journal officiel de la C.G.T., du 15 décembre 1957, Marcel Paul, secrétaire général de la Fédération des Industries de l'Energie est amené à faire quelques remarques sur ce mouvement, qui ne manquent pas d'intérêt. Alors que la « particularisation » regagne du terrain, et que les dirigeants syndicaux réintroduisent, avec plus ou moins d'audace, l'idée des luttes « par catégories », « par chaînes », par « ateliers et services », Marcel Paul reconnaît que la raison du succès obtenu par les gaziers-électriciens réside essentiellement dans le fait, qu'après de multiples actions préparatoires « la grève totale du 16 octobre a été décisive ». Il précise d'ailleurs plus loin: « Il faut faire en sorte que les revendications des différentes catégories s'imbriquent entre elles, et constituent un objectif pour lequel tout le personnel lutte ensemble ». (Nous n'avons, pour notre part, jamais dit autre chose) et il poursuit: « le premier fondement de l'Unité d'action c'est la *plateforme revendicative unique*... si elle n'existe pas, il reste très facile pour nos interlocuteurs patronaux d'empêcher l'Unité, ou de la briser en temps utile, si, néanmoins, elle se réalisait... Il y a *unité de lutte*, quand il y a *unité de but*. »

Les succès obtenus à l'E.D.F.-G.D.F. sont une convaincante démonstration de la *supériorité* de la *lutte d'une corporation toute entière*, avec UN SEUL PROGRAMME, sur les luttes diversifiées, qui ne peuvent, en AUCUN CAS, résoudre des problèmes d'une envergure telle que l'augmentation généralisée des salaires (les multiples débrayages partiels à l'E.D.F. n'avaient donné, du reste, aucun résultat).

Mais, sans minimiser l'importance de cette lutte, il est très probable qu'un autre facteur est intervenu pour en hâter la solution: la bourgeoisie, effrayée par l'ampleur et l'unanimité de ce mouvement, et redoutant surtout qu'il ne mette le feu aux poudres en gagnant d'autres corporations, DONNANT ainsi LE SIGNAL D'UNE GRANDE BATAILLE OUVRIERE a préféré céder, et lâcher du lest plus que prévu... D'autre part, le front uni des organisations syndicales, présentant un programme liant toutes les catégories de personnel, pouvant ainsi combattre ENSEMBLE, risquait de généraliser une telle expérience dans d'autres corporations, au moment où la particularisation est remise à l'honneur à la suite du 25 octobre.

Il faut constater, hélas, que ce petit calcul a réussi, temporairement, à détacher le secteur E.D.F. de l'activité revendicative générale, les Fédérations du Gaz et de l'Electricité n'ayant pas appelé à la grève pour le 25 octobre — alors que c'était, sans doute très possible dans ce secteur. Elles se sont contentées tout juste d'appeler à « manifester dans le cadre des Ateliers et Services, le mécontentement du personnel, dans les formes qu'il aurait déterminées... » (formule bien connue pour son inefficacité).

S'il est bien dans l'ordre des choses que la bourgeoisie et l'Etat-Patron cherchent à couper les ailes à un mouvement qui s'annonce puissant, il est par contre moins normal que des organisations syndicales se prêtent à ce petit jeu, dans un intérêt corporatif plus que discuté...

Un autre enseignement, très important de cette grève a été son caractère nettement précisé « d'avertissement ». C'est ainsi que « le Peuple » (15 décembre) nous apprend que « c'est le personnel lui-même qui avait fixé une date à l'aboutissement des discussions, en l'occurrence samedi 23 novembre, en marquant que si, à cette date, le gouvernement n'avait pas apporté de premières satisfactions sur le problème des traitements-salaires, les Fédérations devraient relever le gant et lancer une nouvelle action AUSSI PROFONDE que celle du 16 octobre, MAIS DE PLUS LONGUE DUREE... et effectivement, dans les Services, dans les Usines, le personnel, unanime, prenait position, réclamant L'ACTION IMMEDIATE EN CAS D'ECHEC DES DISCUSSIONS. »

On peut constater ainsi que la présence de la C.G.T. aux discussions avec le patronat n'a pu être imposée que par la pression des ouvriers.

Malgré des aspects négatifs, le mouvement de l'E.D.F., secteur qui n'est pourtant pas, traditionnellement d'avant-garde, est riche d'enseignements. Il prouve en outre la capacité énorme de combat de la classe ouvrière (qui n'accepte cependant de se mettre en lutte que quand elle estime que les conditions d'un succès sont réunies) et la responsabilité des organisations syndicales qui, tout en parlant beaucoup de « la nécessité de poursuivre la lutte », préfèrent se reposer sur leurs lauriers...

L'Observateur observe

Dans le numéro du 2 janvier de cet hebdomadaire, tribune du professeur ès-marxisme Gilles Martinet, et du « neutralisme de gauche », très lié à l'Union des Gauches Socialistes, paraît un écho sur l'accord Peugeot. La C.F.T.C. a signé, la C.G.T. pas, l'accord n'apporte que des brouilles mais limite dans les faits les développements revendicatifs. Incontestablement la C.G.T. a raison en la circonstance. « France-Observateur » ne prend pas position. Sans doute par « objectivité ».

(Correspondant.)

QUATRIEME INTERNATIONALE

Son numéro spécial de décembre:

Le 5^e Congrès Mondial

(Résolutions — Rapports — Manifeste)

Le N°: 200 francs.

..

Sous peu paraîtra le N° de JANVIER 1958.

Articles sur les 20 ans de la IV^e Internationale: la situation en Allemagne orientale, en Indonésie, etc...

Le N°: 200 francs.

..

En Janvier, paraîtra également:

M. Pablo — Dictature du prolétariat, Démocratie, Socialisme.

Un livre de 144 pages: 400 francs.

Commandes à C.C.P. Pierre FRANK 12646-48, Paris, 64, Rue de Richelieu.

On nous prie d'insérer:

ARGUMENTS

(Cahiers de discussion)

Rédaction: Colette Audry, Roland, Barthes, Jean Duvignaud, Edgar Morin.

SOMMAIRE DU N° 5

Le rêve et l'avenir: après les satellites; anti-matière, galaxie, androïde (Edgar Morin, K. A.).

Economie et Société: le problème de l'accumulation: le capitalisme contemporain (Bernard Cazes, Thomas Munzer).

Histoire et Actualité: robespierrisme et anti-robespierrisme (Daniel Guérin, E. M., Albert Soboul).

Marxisme « ouvert » ou en « marche »? (Yvon Bourdet, Kostas Axelos).

Histoire et Conscience de classe: chapitre II, Rosa Luxembourg marxiste (Georges Lukács).

Abonnements (6 numéros): 500 fr. — Soutien: 1.000 fr. — Etranger: 650 fr. — C.C.P., Editions de Minuit-Arguments, Paris 180-43, 7, rue Bernard-Palissy, Paris-6^e. Le numéro: 100 fr. (Il est recommandé de s'abonner, la diffusion en librairie étant réduite).